

Johnson & Johnson publie une déclaration sur le talc en Inde

Le 20 décembre 2018

Johnson & Johnson se conforme pleinement aux exigences réglementaires indiennes actuelles concernant la fabrication et les essais de notre talc. Nous défendons l'innocuité de notre talc, qui est régulièrement testé tant par des fournisseurs que des laboratoires indépendants pour s'assurer qu'il est exempt d'amiante. Tout le talc en Inde est extrait et vendu exclusivement en Inde et dans les marchés environnants – y compris le Sri Lanka, le Bangladesh, le Népal, le Bhoutan et les Maldives – et satisfait pleinement aux normes réglementaires du gouvernement de l'Inde.

Les autorités indiennes, telles que l'Organisation centrale de contrôle des drogues (CDSCO), testent régulièrement des échantillons dans le cadre de leurs processus continus et ont déjà confirmé que nos produits sont exempts d'amiante. K. Bangarurajan, un haut fonctionnaire de la CDSCO, a fait une déclaration à Reuters, le 18 décembre : « Nous avons testé des échantillons en 2016, mais nous n'y avons rien trouvé » a-t-il déclaré par téléphone. « Les échantillons ont été reconnus conformes aux normes indiennes. » Johnson & Johnson coopère pleinement avec les enquêtes récentes visant à vérifier l'innocuité de son talc.

###